



COMMUNIQUÉ

Bruno Le Maire, Ministre de l'économie et des finances, a annoncé une revalorisation de 5,2 % pour toutes les retraites au 1^{er} janvier 2024. Elle sera certainement inférieure aux dispositions du code de la Sécurité sociale et insuffisante au regard des pertes cumulées depuis de nombreuses années et particulièrement depuis le 1^{er} janvier 2023. Il faut rappeler que cette revalorisation au 1^{er} janvier devrait simplement être une remise à niveau par rapport à l'inflation constatée en novembre, selon l'indice Insee en 2023.

Elle est surtout le fruit de nos mobilisations. Sans nos actions, il est vraisemblable que, dans le cadre des économies annoncées par le gouvernement, la revalorisation aurait été moindre.

Il convient que nous amplifions les mobilisations sur notre revendication d'une revalorisation de 10 % au 1^{er} juillet 2023 en faisant signer la carte-pétition unitaire et avec de fortes participations aux rassemblements dans la journée du 24 octobre prochain.

Contrairement à ce qui a été déclaré par Bruno Le Maire, seules les pensions de base sont concernées. La question de la revalorisation des retraites Agirc-Arrco au 1^{er} novembre 2023 reste pleinement d'actualité et une bataille à mener lors de nos actions des 13 et 24 octobre.

Montreuil, le 27 septembre 2023